



PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le douzième (12^e) jour du mois de décembre 2022 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

Monsieur André Therrien, conseiller	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Madame Julie Lamontagne, conseillère	siège # 4
Monsieur Jocelyn Plante, conseiller	siège # 5
Madame Natalie Gareau, conseillère	siège # 6

En visioconférence :

Monsieur Jean Thifault, conseiller	siège # 1
------------------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence de la mairesse, madame Denyse Blanchet.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

CONSULTATION PUBLIQUE

Ouverture de la séance de consultation publique à 19 h 00.

- **Projet de règlement no 1208**

Projet de Règlement no 1208 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier les normes d'affichage.

N'ayant aucune intervention, Madame la Mairesse clôt la séance de consultation publique à 19 h 01.

ORDRE DU JOUR

1. Items statutaires	
1.1 Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2 Période de questions	Information
1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2022	Décision
1.4 Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.5 Adoption des comptes à payer	Décision
1.6 Dépôt de la situation financière au 9 décembre 2022	Information
1.7 Suivi des dossiers municipaux	Information
2. Administration	
2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus	Décision
2.2 Domaine de la Sobriété – renouvellement entente	Décision
2.3 Avis de motion – Projet de règlement 1209 sur l'ouverture des chemins d'hiver	Information
2.4 Services informatiques – offre de service 2023	Décision
2.5 Nomination d'un auditeur externe	Décision

3.	Stratford 2030 « Ensemble en action »	
3.1	Centre multifonctionnel – Ingénieur civil	Décision
4.	Infrastructures municipales	
4.1	Reddition de compte – ERL	Décision
4.2	Reddition de compte – PPA-CE	Décision
4.3	Reddition de compte – PPA-ES	Décision
5.	Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle	
5.1	Ouverture d'un poste d'opérateur-journalier	Décision
5.2	Indexation des salaires 2023	Décision
6.	Vie communautaire, services de proximité, et tourisme	
6.1	Journal le Cantonnier - Demande de soutien aux municipalités	Décision
6.2	Demande de contribution financière – Fondation du CSSS du Granit	Décision
6.3	Projet d'aide aux petites entreprises touristiques rurales (PAPETR)	Décision
7.	Communications	
8.	Loisirs et culture	
9.	Finances, budget et taxation	
10.	Urbanisme et environnement	
10.1	Adoption du deuxième projet du Règlement 1208 sur l'affichage	Décision
10.2	Appui d'un projet dans le cadre du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau	Décision
10.3	Dépôt de projet dans le cadre du volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité pour l'Estrie	Décision
10.4	Dépôt de projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité	Décision
10.5	Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 30 novembre 2022	Information
10.6	Droit de visite des employés de la MRC du Granit attirés à la gestion des milieux humides et hydriques et désignation du personnel municipal aux fins d'application de la politique de gestion des cours d'eau et des règlements régionaux	Décision
10.7	Nomination des officiers responsables pour l'application du règlement 1095 sur les nuisances	Décision
10.8	Nomination des officiers responsables pour l'application du règlement 1166 concernant le bon ordre et la paix publique	Décision
11.	Sécurité civile	
12.	Affaires diverses	
13.	Liste de la correspondance	
14.	Période de questions	
15.	Certificat de disponibilité	
16.	Levée de la séance	

1. Items statutaires

Ouverture de la séance à 19 h 01.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,

et résolu :

2022-12-01

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

Aucune question n'a été soumise au conseil.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2022

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

2022-12-02

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2022 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

1.5 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 12 décembre 2022

1	INFOTECH (papeterie - comptes de taxes 2023)	501,29 \$
9	BILO-FORGE INC. (tuyaux bouchine et shaft)	36,02 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC. (pierres CG-14)	205,49 \$
18	TÉLÉ ALARME PLUS (liaison à la centrale centre multifonctionnel)	21,25 \$
21	J.N. DENIS INC. (filtre à gaz, relais 12V, primer pompe, urée en vrac, prestone jaune)	1 458,99 \$
34	MEGABURO (règle)	17,25 \$
36	RÉAL HUOT INC. (collier de réparation et adaptateur)	525,33 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE (avis de mutations)	75,00 \$
133	JÉRÔME BRETON (vêtements de travail)	85,04 \$
467	SUMACOM INC. (gravoply pour l'inspectrice)	103,48 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE (Mazout, diésel et essence)	8 497,88 \$
480	GARAGE LUC BELIVEAU (loquet câble, réparations sur RAM 1500 2007)	863,23 \$
518	RÉCUPÉRATION FRONTENAC INC. (frais de traitement des matières premières)	1 021,42 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYES-ES MUNICIPAUX	301,25 \$
570	LISE ST-PIERRE (présences CCU)	90,00 \$
663	SANI-THETFORD (2000) INC. (nettoyer le réseau d'égouts)	5 754,50 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC. (cueillette matières recyclables)	5 181,06 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC. (cueillette déchets et compost)	12 471,93 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC (filtre, lampe halogène, gants)	585,09 \$
832	FECTEAU FORD INC. (plug asy-pump)	20,88 \$
889	PROPANE GRG INC. (propane au centre communautaire)	1 422,03 \$
892	ATELIER R.N. INC. (fiting hydraulic)	20,70 \$
1066	ALSCO CORP. (nettoyage serviettes, sarraus, manteau et pantalon de pompier)	219,16 \$
1081	GESTERRA SOC. DEV. DURABLE D'ARTHABASKA INC. (trait. déchets & compost)	6 166,71 \$
1296	XEROX CANADA LTÉE (copies)	1 240,22 \$
1335	LES SERVICES EXP INC. (honoraires professionnels - agrandissement du centre multi)	5 260,11 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (analyses d'eau potable et usée)	888,77 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPÉRATIF (ampoule infrarouge et antigel de plomberie)	38,93 \$
1410	MICHEL GAUTHIER (présences CCU)	300,00 \$
1420	PIÈCES D'AUTO L. VEILLEUX INC. (noir antirouille, gants double entonnoir)	414,47 \$

1425	NATHALIE BOLDUC (déplacement)	16,50 \$
1513	PRIORITÉ STRATJ INC. (licence annuelle - Application StraTJ - soutien technique)	534,63 \$
1528	CAIN LAMARRE (honoraires professionnels)	5 994,58 \$
1530	AQUATECH (assistance technique - octobre 2022)	1 102,93 \$
1535	BATTERIES EXPERT LAC-MÉGANTIC (pile lithium)	11,39 \$
1558	DANIA BOISVERT (eau pour eau potable et ketchup)	126,44 \$
1570	MARIE-CHRISTINE PICARD (service professionnel - bandes riveraines)	59,81 \$
1583	KARINE FLEURY (présences CCU)	150,00 \$
1585	SYLVIO ROY (présences CCU)	180,00 \$
1614	VAUSCO CENTRE DE SERVICE (pneus Firestone)	1 540,67 \$
1650	ARCHITECH DESIGN (Conception préliminaire - centre multi)	4 872,07 \$
1662	JEAN-YVES RAYMOND (présences CCU)	150,00 \$
1665	JEAN-FRANÇOIS GOSSELIN (présences CCU)	150,00 \$
1666	HUGUES BEAUDOIN (présences CCU)	90,00 \$
1667	PRO ÉNERGIE TECH (nettoyer et réparer système de chauffage - centre multi)	538,31 \$
	TOTAL	69 304,81 \$

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2022-12-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 9 décembre 2022

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 9 décembre 2022.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

Vie communautaire, loisirs et culture

Le 11 décembre a eu lieu la visite du Père-Noël. Il y avait beaucoup d'enfants, un spectacle de magie et de beaux cadeaux. Félicitations à l'organisation!

Le comité de la culture organisera un concert de Noël le 17 décembre au Domaine Aylmer.

Services de proximité, développement et tourisme

Une conférence de presse a eu lieu pour annoncer le nouveau service de garde en communauté, il y a présentement plus de 1 200 vues, en plus des articles dans la Tribune, le Cantonnier et l'Écho.

2. Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de leurs fonctions les élus doivent se déplacer, occasionnant des frais pour chacun;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

QUE les frais de déplacement des élus mentionnés ci-dessous soient remboursés selon le tarif en vigueur.

DATE	NATURE	LIEU	MEMBRES DU CONSEIL
23 novembre 2022	Conseil des maires	Lac-Mégantic	Julie Lamontagne

2022-12-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Domaine de la Sobriété – renouvellement entente

CONSIDÉRANT QUE l'entente de 5 ans se termine en 2022;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité utilise encore l'électricité du Domaine de la Sobriété pour l'éclairage de l'enseigne de la municipalité ainsi que la «Croix d'Amour»;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford renouvelle l'entente avec le Domaine de la Sobriété moyennant une compensation monétaire de 225 \$ annuellement afin de couvrir les frais en électricité pour l'enseigne de la municipalité ainsi que la « Croix d'Amour ».

Que ladite entente soit signée pour une période de cinq (5) ans à compter du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027.

2022-12-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3 Avis de motion – Projet de règlement 1209 sur l'ouverture des chemins d'hiver

Je, soussignée, Julie Lamontagne, donne avis qu'il sera adopté lors d'une prochaine séance du Conseil le projet de règlement no 1209 remplaçant le règlement sur l'ouverture des chemins d'hiver no 1198.

Le projet de règlement est déposé aux membres du conseil et est présenté.

2.4 Services informatiques – offre de service 2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford a besoin d'un support informatique pour la maintenance et le soutien technique en continu du réseau informatique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est satisfaite des services rendus par C2 Consultants;

CONSIDÉRANT QU'il est stipulé au contrat notamment les services ci-dessous :

- Surveillance 24/7 pour serveur actif
- Protection antivirus par ordinateur actif
- Gestion Coupe-Feu
- Gestion et vérification des sauvegardes

CONSIDÉRANT l'offre de services à 575,65\$ par mois pour 2023;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, M. William Leclerc Bellavance à signer avec la firme C2 Consultants la convention-cadre de prestation de

services d'infogérance, débutant le 1er janvier 2023 et se terminant le 31 décembre 2023.

2022-12-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.5 Nomination d'un auditeur externe

CONSIDÉRANT QUE selon l'art. 966 du Code municipal, le conseil municipal doit nommer un vérificateur externe pour au plus cinq exercices financiers;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est satisfait des services reçus de la firme ayant effectué la vérification externe au cours des dernières années,

CONSIDÉRANT QU'il y a avantage à assurer une continuité dans l'exercice de vérification externe pour l'exercice 2023;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton pour des honoraires d'audit pour l'exercice financier 2022 au coût de 20 730 \$ avant taxes;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

D'ACCEPTER l'offre de service pour l'audit 2022 au coût de 20 730\$ avant taxes;

QUE la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton soit nommée comme auditeur externe pour l'année 2023.

2022-12-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3. Stratford 2030 « Ensemble en action »

3.1 Centre multifonctionnel – Ingénieur civil

CONSIDÉRANT l'avancement du projet de conversion de l'église en centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QU'une firme d'ingénierie a été nommée pour poursuivre l'avancement du projet, et ce dans le respect du Règlement 1188 sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE certaines études supplémentaires en ingénierie civile sont nécessaires à l'avancement du projet;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

DE MANDATER la firme d'ingénierie EXP pour effectuer les travaux d'ingénierie civile du projet au coût de 22 500\$ plus taxes.

2022-12-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4. Infrastructures municipales

4.1 Reddition de compte - ERL

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a pris connaissance des modalités d'application du programme Entretien des routes locales (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au programme ERL;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au programme ERL;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

QUE le Conseil de la Municipalité du Canton de Stratford approuve les dépenses d'un montant de 39 374 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports, se détaillant comme suit :

- Débroussaillage des fossés 11 070\$
- Rang des Érables 775 tonnes, pour un montant de 11 360\$
- Chemin Gauthier 600 tonnes, pour un montant de 8 795\$
- Autres chemins 534 tonnes, pour un montant de 7 830\$
- Ponceaux et manchons 3 940\$

2022-12-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.2 Reddition de compte – PPA-CE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment complété;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAVL;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

QUE le Conseil de la Municipalité du Canton de Stratford approuve les dépenses d'un montant de 15 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports, se détaillant comme suit :

- Chemin Latendresse 1 091 tonnes, pour un montant de 15 990\$

2022-12-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4.3 Reddition de compte – PPA-ES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux (PPA-ES) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment complété;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAVL;

Il est proposé par Natalie Gareau,
et résolu :

QUE le Conseil de la Municipalité du Canton de Stratford approuve les dépenses d'un montant de 20 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports, se détaillant comme suit :

- Chemin Maskinongé: 1 500 tonnes, pour un montant de 21 987 \$;

2022-12-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

5.1 Ouverture d'un poste d'opérateur-journalier

CONSIDÉRANT la difficulté à recruter des postes occasionnels d'opérateur-journalier;

CONSIDÉRANT l'augmentation importante des investissements municipaux des dernières années dans les chemins et les bâtiments, qui se traduit par une augmentation de la charge de travail aux travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford souhaite combler un nouveau poste régulier à temps complet de journalier opérateur au Service des travaux publics;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

DE PROCÉDER à l'affichage d'un poste régulier à temps complet de journalier opérateur au Service des travaux publics.

2022-12-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.2 Indexation des salaires 2023

ATTENDU QU'il est indiqué à la convention collective de la Municipalité : « Les taux de salaire en vigueur le 31 décembre 2022 seront majorés d'un montant établi selon l'augmentation constatée du coût de la vie pour le Québec, tel qu'il est publié par la Régie des rentes du Québec pour l'année 2023 (moyenne arithmétique des taux mensuels annualisés du mois d'octobre 2021 à novembre 2022). L'augmentation salariale minimale consentie ne peut être inférieure à 2,25 % d'augmentation et supérieure à 2,75 %. »;

ATTENDU QUE l'inflation des derniers mois a fait augmenter la Régie des rentes du Québec de 6,5 %;

ATTENDU QUE la majorité des municipalités de la MRC octroie pour 2023 des augmentations salariales de 6% à 8%;

ATTENDU QUE le conseil est d'avis qu'exceptionnellement pour l'année 2023, la convention collective ne doit pas être appliquée relativement au taux maximum

d'indexation et qu'il est requis de s'ajuster à l'augmentation de l'inflation des derniers mois;

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford consente, pour l'année 2023, que la convention collective ne soit pas appliquée relativement au taux maximum de l'augmentation de 2,75 %, mais qu'il soit plutôt appliqué le taux réel d'augmentation de la Régie des rentes du Québec, soit 6,5 %.

2022-12-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Vie communautaire, services de proximité et tourisme

6.1 Journal le Cantonnier - Demande de soutien aux municipalités

CONSIDÉRANT QUE le Journal le Cantonnier est distribué dans 14 municipalités, dont Stratford;

CONSIDÉRANT QUE près de 600 adresses de Stratford reçoivent gratuitement le journal;

CONSIDÉRANT QUE le Journal le Cantonnier est un organisme à but non lucratif qui a pour but d'informer la population;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est satisfait de la couverture médiatique offerte à Stratford dans le journal;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière annuelle du Journal le Cantonnier aux 14 municipalités;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

D'OFFRIR une contribution financière de 3 000\$ au Journal le Cantonnier pour l'année 2023;

DE DEMANDER en retour que la Municipalité du Canton de Stratford puisse publier gratuitement jusqu'à six (6) publications de ¼ de page en couleur durant l'année 2023.

2022-12-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.2 Demande de contribution financière – Fondation du CSSS du Granit

CONSIDÉRANT le rôle important joué par le Centre de santé et de Services sociaux (CSSS) du Granit pour la santé et le bien-être de la population du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation du CSSS du Granit soutient l'amélioration continue de la qualité et de l'accès aux soins et services, notamment par l'acquisition d'équipements médicaux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stratford souhaite soutenir cette levée de fonds comme le font la plupart des autres municipalités de la MRC;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

D'AUTORISER un don de 250 \$ à la Fondation du CSSS du Granit.

2022-12-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.3 Projet d'aide aux petites entreprises touristiques rurales (PAPETR)

CONSIDÉRANT QUE la Société d'aide aux collectivités (SADC) de la Région de Mégantic procède à un appel de propositions dans le cadre du Projet d'aide aux petites entreprises touristiques rurales (PAPETR);

CONSIDÉRANT QUE le PAPETR peut financer 100% des coûts d'un projet, jusqu'à concurrence de 45 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Société de gestion du Parc du lac Aylmer souhaite présenter dans le cadre de ce programme un projet d'amélioration des infrastructures et des services d'accueil touristique du Parc du lac Aylmer;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra de mieux accueillir les touristes et de prolonger leur séjour au Parc du lac Aylmer;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,
et résolu :

QUE le conseil municipal de Stratford :

- appuie la présentation du projet d'amélioration des infrastructures et des services d'accueil touristique du Parc du lac Aylmer par la SGPLA;
- souligne l'importance du Parc du lac Aylmer en tant qu'actif touristique d'importance pour la région.

2022-12-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Communication

8- Loisirs et culture

9- Finances, budget et taxation

10- Urbanisme et environnement

10.1 Adoption du deuxième projet du Règlement 1208 sur l'affichage

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de Zonage no 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite mettre à jour les normes d'affichage;

CONSIDÉRANT QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par M. Richard Picard lors de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le dix-septième (17e) jour d'octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE la première adoption du projet de règlement no 1208 a été effectuée à la séance du conseil du 14 novembre 2022-;

CONSIDÉRANT QU'une consultation publique a eu lieu le 12 décembre 2022;

Il est proposé par M. André Therrien,

et résolu :

QUE la Municipalité du Canton de Stratford adopte le deuxième projet du Règlement no 1208 modifiant le règlement de zonage no 1035 afin de modifier les normes d'affichage.

2022-12-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.2 Appui d'un projet dans le cadre du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau

ATTENDU QUE dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de lutte au myriophylle à épis au lac Aylmer, près de 100 colonies de myriophylles à épis ont été répertoriées dans le lac Aylmer;

ATTENDU QUE le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau permet aux associations et aux municipalités de soumettre des projets de luttés aux espèces exotiques envahissantes;

ATTENDU QUE le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau nécessite une participation financière privée d'au moins 20% du projet;

ATTENDU QUE l'Association des résidents du lac Aylmer (ARLA) s'est engagée à fournir une participation financière privée de 60 000\$ sur deux ans, soit plus de 20% du projet;

ATTENDU QUE le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau finance un maximum de 200 000\$ ou 75% du projet;

ATTENDU QU'une participation financière des municipalités de Stratford, Weedon, Beaulac-Garthby, Ville de Disraeli et Paroisse de Disraeli est nécessaire à la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE les municipalités souhaitent prendre des mesures pour éradiquer le myriophylle à épis au lac Aylmer;

Il est proposé par M. André Therrien,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford s'engage à participer financièrement au projet de Restauration de l'état naturel du lac Aylmer par l'éradication du myriophylle à épis 2023-2024 pour un montant de 5000\$ si le projet est accepté au Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau;

QUE le conseil nomme l'Association des résidents du lac Aylmer (ARLA) organisme responsable du projet.

2022-12-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.3 Dépôt de projet dans le cadre du volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité pour l'Estrie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du cadre de gestion du volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité pour l'Estrie;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Stratford de la MRC du Granit et Weedon de la MRC du Haut St-François désirent présenter un projet de Mise en place de 2 stations de lavage de bateau ainsi que de 4 guérites sur les descentes municipales dans le cadre de l'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la priorité 5 de la Table des MRC de l'Estrie, soit la protection et la valorisation du milieu naturel;

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté vise l'accessibilité et la fréquentation collective des lacs Aylmer, Elgin et Louise tout en prévenant la propagation du myriophylle à épis, l'introduction de toutes autres espèces exotiques envahissantes et le maintien de la valeur des propriétés qui les entourent;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford s'engage à participer au projet de Mise en place de 2 stations de lavage de bateau ainsi que de 4 guérites sur les descentes municipales et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité pour l'Estrie;

QUE le conseil confirme sa participation financière estimée à 25 655\$ si la demande de financement est acceptée dans le cadre du volet 1 – Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité pour l'Estrie.

2022-12-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.4 Dépôt de projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Stratford, Weedon, Beaulac-Garthby, Ville de Disraeli et Paroisse de Disraeli désirent présenter un projet de Mise en place de 4 stations de lavage de bateau ainsi que de 7 guérites sur les descentes municipales dans le cadre de l'aide financière;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford s'engage à participer au projet de Mise en place de 4 stations de lavage de bateau ainsi que de 7 guérites sur les descentes municipales et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil nomme la Municipalité de la Paroisse de Disraeli organisme responsable du projet.

2022-12-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.5 Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme du 30 novembre 2022

Le procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 30 novembre 2022 est déposé au conseil.

10.6 Droit de visite des employés de la MRC du Granit attitrés à la gestion des milieux humides et hydriques et désignation du personnel municipal aux fins

d'application de la politique de gestion des cours d'eau et des règlements régionaux

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford requière régulièrement les services de la MRC du Granit pour supporter l'application règlementaire, l'application de la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC du Granit ou pour solutionner des problématiques en lien avec les milieux humides et hydriques;

ATTENDU QUE ce support nécessite des visites sur le terrain par le coordonnateur à la gestion des cours d'eau, le responsable de l'aménagement, ou des employés sous leur supervision (remplaçant, stagiaire ou inspecteur régional);

ATTENDU QU'il a été convenu que ce travail d'inspection soit effectué en tout respect des orientations des municipalités en matière de protection des milieux humides et hydriques;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford souhaite maintenir ce soutien de la part de la MRC du Granit;

ATTENDU QUE la nomination des employés de la MRC du Granit attitrés à la gestion des milieux humides et hydriques est nécessaire pour que ces derniers soient revêtus du droit de visite leur donnant un accès légal aux propriétés privées pour faire leur travail le tout conformément aux dispositions de l'article 3.6 du RCI 2008-14 et du même article du RCI 2021-10, et autres Loi et règlements en cette matière;

ATTENDU QUE le Règlement de contrôle intérimaire no 2021-10 visant à limiter l'érosion est entré en vigueur le 26 janvier 2022;

ATTENDU QUE le Règlement de contrôle intérimaire sur la protection des plans d'eau numéro 2008-14 est entré en vigueur le 13 novembre 2009;

ATTENDU QUE la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC du Granit est entrée en vigueur en septembre 2006, suivi de l'entente prévue par l'article 108 de la Loi sur les compétences municipales (LCM) entre la MRC et la Municipalité, entente qui met en vigueur cette politique;

ATTENDU QUE le RCI 2008-14 et le RCI 2021-10 de la MRC du Granit prévoient à l'article 3.3 la nomination de fonctionnaires adjoints chargés de l'application du règlement;

ATTENDU QUE selon l'article 5 de l'entente mettant en vigueur la Politique relative à la gestion des cours d'eau, la municipalité doit informer la MRC du Granit du choix de l'employé qui exerce la fonction de la personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales lorsqu'elle procède à une nomination.

Il est proposé par M. Richard Picard,
et résolu :

DE désigner les employés de la MRC du Granit attitrés à la gestion des milieux humides ou hydriques en tant que fonctionnaire adjoint chargé de l'application des RCI 2008-14 et 2021-10, le tout conformément à l'article 3.3 de ces deux règlements, et chargé de l'application de la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC du Granit.

DE désigner, l'inspecteur en bâtiment et environnement de la Municipalité du Canton de Stratford, son chef des travaux publics, et son directeur général en tant que fonctionnaires adjoints chargés de l'application des RCI 2008-14 et 2021-10, le tout conformément à l'article 3.3 de ces deux règlements.

DE désigner, l'inspecteur en bâtiment et environnement de la Municipalité du Canton de Stratford, son chef des travaux publics, et son directeur général en tant que

personnes désignées au niveau local pour appliquer, sur son territoire, les fonctions qui lui sont confiées par la Politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC du Granit, ainsi que l'entente mettant en vigueur cette Politique.

2022-12-21

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.7 Nomination des officiers responsables pour l'application du règlement 1165 sur les nuisances

CONSIDÉRANT QU'une municipalité locale doit nommer des personnes chargées de l'application dudit règlement sur son territoire;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford désigne le directeur général, le chef du service des travaux publics et l'inspecteur en bâtiment et en environnement, afin d'appliquer le règlement 1165.

2022-12-22

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10.8 Nomination des officiers responsables pour l'application du règlement 1166 concernant le bon ordre et la paix publique

CONSIDÉRANT QU'une municipalité locale doit nommer des personnes chargées de l'application dudit règlement sur son territoire;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford désigne le directeur général, le chef du service des travaux publics et l'inspecteur en bâtiment et en environnement, afin d'appliquer le règlement 1166.

2022-12-23

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11. Sécurité publique

12. Affaires diverses

13. Liste de la correspondance

14. Période de questions

Aucune question n'a été soumise au conseil.

15. Certificat de disponibilité

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce douzième (12^e) jour de décembre 2022.

16. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,
et résolu :

Que la séance soit levée à 19 h 55.

2022-12-24

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denyse Blanchet
Mairesse

William Leclerc Bellavance
Directeur général et greffier-trésorier